



## Formulaire de demande Bourse Aurelien et Clotilde Saindon Chassé

### **Présentation de la bourse :**

Créés en 2000 par Monsieur Aurélien Chassé et Madame Clotilde Saindon Chassé, les Fonds en fiducie à des fins de bienfaisance Aurélien et Clotilde Saindon Chassé ont pour mission de soutenir des initiatives à caractère religieux, caritatif, scientifique, littéraire et éducatif. Reconnu pour son leadership en éducation, le District scolaire francophone du Nord-Ouest a été désigné par les fondateurs comme l'un des bénéficiaires de ces fonds.

C'est dans cet esprit que les membres du Conseil d'éducation ont mis sur pied un fonds de bourses destiné aux élèves finissants de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston, afin de soutenir leur cheminement académique et leur engagement envers l'avenir.

### **Objectif de la bourse :**

Les bourses des Fonds en fiducie à des fins de bienfaisance Aurélien et Clotilde Saindon Chassé visent à reconnaître et à encourager les élèves finissants qui se distinguent par:

- leur engagement scolaire, communautaire ou parascolaire ;
- leur sens des responsabilités et leur persévérance;
- leur motivation à poursuivre des études postsecondaires dans un domaine lié à la santé (ex.: soins infirmiers, médecine, soins dentaires, sciences de laboratoire, kinésiologie, psychologie, autres domaines connexes).

## **Modalités de la bourse:**

- **Montant de la bourse :** Bourses de \$2000 renouvelable pour un maximum de 2 années consécutives.
- **Nombre de bourses émises :** 10 bourses émises pour la Cohorte 1 - Finissants 2026 de la Cité des Jeunes.  
Le nombre de bourse émise sera révisé annuellement en fonction de la santé financière du Fonds en fiducie à des fins de bienfaisance Aurelien et Clotilde Saindon Chassé.
- **An 1 :** Pour recevoir la première portion de sa bourse au montant de \$2000, l'étudiant récipiendaire devra faire parvenir une attestation d'inscription officielle au 2<sup>e</sup> semestre de sa première année d'études post-secondaire au Conseil d'éducation du district – DSFNO par courriel à l'intention de Denise Laplante au [info.dsfno@nbed.nb.ca](mailto:info.dsfno@nbed.nb.ca). Sur validation des informations, un chèque sera émis au nom de l'étudiant et envoyé par courrier à l'adresse postale indiquée sur son attestation d'inscription.
- **An 2 :** Pour recevoir la première portion de sa bourse au montant de \$2000, l'étudiant récipiendaire devra faire parvenir une attestation d'inscription officielle au 2<sup>e</sup> semestre de sa deuxième année d'études post-secondaire au Conseil d'éducation du district – DSFNO par courriel à l'intention de Denise Laplante au [info.dsfno@nbed.nb.ca](mailto:info.dsfno@nbed.nb.ca). Sur validation des informations, un chèque sera émis au nom de l'étudiant et envoyé par courrier à l'adresse postale indiquée sur son attestation d'inscription.

Les dossiers de candidature doivent être soumis au plus tard le : **vendredi 8 mai 2026.**

Seules les personnes retenues seront contactées.

## **Critères d'admissibilité :**

Pour être admissible, la personne candidate doit :

- être élève finissante ou élève finissant de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston ;
- avoir l'intention de poursuivre des études postsecondaires dans une institution collégiale ou universitaire reconnue ;

- être admis ou en voie d'admission dans un programme d'études du domaine de la santé ;
- soumettre un dossier de candidature complet via le FORMS disponible à la fin du document avant **le 8 mai 2026**.

### **Critères de sélection :**

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection selon les critères suivants:

- Engagement scolaire (résultats scolaires, assiduité, attitude) ;
- Engagement communautaire ou parascolaire (bénévolat, implication, leadership) ;
- Motivation et projet d'études dans le domaine de la santé ;
- Qualité du dossier de candidature, incluant la lettre de motivation.

### **Procédures de sélection :**

**Palier 1 :** Le comité de sélection de la CDJ fera une première sélection de 15 candidatures qui répondent aux critères indiqués et les soumettra au Conseil d'éducation du district à l'attention de Denise Laplante pour le 22 mai 2026.

**Palier 2 :** Le comité de sélection du CED évaluera les 15 candidatures et soumettra le nom des 10 récipiendaires sélectionnés au comité de bourse de la CDJ pour le 1<sup>er</sup> juin 2026.

### **Documents à joindre :**

Le **dossier de candidature** doit obligatoirement comprendre les documents suivants :

- le formulaire de demande dûment rempli ;
- une lettre de motivation (250 mots à double interligne) expliquant le choix de carrière et l'intérêt pour le domaine de la santé ;
- une preuve d'admission ou d'inscription à un programme postsecondaire (si disponible) ;
- une copie du plus récent relevé de notes ;
- une lettre de recommandation (enseignant-e, membre du personnel scolaire ou personne responsable d'un organisme communautaire).

Tout dossier incomplet pourrait ne pas être considéré.

## **Formulaire de demande :**

Veillez compléter le formulaire disponible sous le lien ci-dessous :

### **Bourse Aurelien et Clotilde Saindon Chassé – Remplir le formulaire**

Voici les informations qui vous seront demandés

- 1- **Renseignements personnels** (nom, prénom, adresse, téléphone, courriel) ;
- 2- **Renseignements scolaires** (programme suivi, implication scolaire, implication communautaire, implication parascolaire) ;
- 3- **Projet d'études postsecondaires** (Institution postsecondaire, programme d'études dans le domaine de la santé, date prévue d'entrée) ;
- 4- **Engagement et implication** (Décrivez brièvement votre engagement scolaire, communautaire ou parascolaire) ;
- 5- **Documents à téléverser** (lettre motivation, lettre recommandation, lettre admission ou preuve d'inscription).